

## COMPTE RENDU SOMMAIRE DE LA REUNION

### DU CONSEIL MUNICIPAL DU 13 MAI 2008

**PRESENTS** : PATTINGRE Alain, MICHE Patrick, ROUTHIER Michel, MARAUD Delphine, BARDOUX Gérard, CADET Philippe, COLOMER Patrick, DUBOIS Philippe, GALATOIRE Jocelyne, GANDELIN Loïc, JACQUES Marielle, MELOT Pierre, PERRIN Jean-Michel.

**ABSENTS EXCUSES** : FOURNOT Philippe donne pouvoir à M. PATTINGRE Alain  
PEYFORT Jean-Christophe

Delphine MARAUD a été nommée secrétaire de séance.

#### **1- DROIT DE PREEMPTION URBAIN**

Parcelle AD n° 49

Monsieur le Maire précise l'emplacement de la parcelle, il rappelle qu'à la dernière modification du POS, ce terrain a été classé « Emplacement réservé » au bénéfice de la commune pour création d'un parking et voirie. Après discussion, le Conseil municipal, à l'unanimité, décide d'exercer son droit de préemption sur la parcelle AD n° 49 d'une contenance d'environ 1000 m<sup>2</sup> sachant que les vendeurs conservent l'emplacement où se trouve actuellement un hangar et un passage de chaque côté.

#### **2- AFFOUAGES 2007-2008 : MODIFICATION DES TARIFS**

Monsieur le Maire rappelle que des lots de bois dans la forêt communale (Route de Chilly) ont été attribués aux affouagistes de Courlans ; (délibération du 13 décembre 2007). Qu'un règlement a été commenté et diffusé ; Que seul le bois de chauffage était autorisé ; Au vue du constat de M. ROUTHIER, Adjoint, délégué à la Forêt Communale : certains affouagistes ont créé des piquets et non du bois de chauffage, il est nécessaire de fixer un nouveau tarif pour ces derniers. Le Conseil Municipal, à la majorité (12 pour + 1 pouvoir et 1 abstention) décide de fixer à 17 € le stère de bois transformé en piquet et autorise Monsieur ROUTHIER Michel à prendre toutes les mesures nécessaires auprès des affouagistes concernés.

#### **3- CAVEAU - TARIFS DES LOCATION - MISE EN PLACE D'UN REGLEMENT**

Monsieur le Maire rappelle que les travaux de réfection du caveau devraient bientôt se terminer. Il est nécessaire d'instaurer un règlement qui devra être respecté de tous (administrés et associations). Il donne lecture du projet de règlement dressé par la commission « Bâtiments ». Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, accepte le règlement du caveau ainsi que les tarifs :

	LA JOURNEE	LE WEEK END
ASSOCIATIONS	80 €	120 €
HABITANTS DE COURLANS	120 €	150 €
EXTERIEURS	170 €	250 €

Une caution de 250 € sera demandée à chaque remise des clés

**Des arrhes seront versées à la réservation de la salle à savoir : 50 € pour les habitants de Courlans et 60 € pour les extérieurs.**

**Michel ROUTHIER sera le responsable des locations des salles, des états des lieux et de la remise des clés. Gérard BARDOUX le remplacera en cas d'empêchement.**

#### **4- Adhésion du SICOPAL au Syndicat Mixte d'Exploitation de la Cuisine Centrale de Lons le Saunier**

**Par courrier du 21 avril 2008, le SICOPAL, suite à la délibération de son Conseil Syndical en date du 3 décembre 2007, demande à la commune de se prononcer sur l'adhésion du SICOPAL au Syndicat Mixte d'Exploitation de la Cuisine Centrale de Lons le Saunier en cours de constitution (Le Syndicat Mixte regroupe la ville et le CCAS de Lons le Saunier, le Centre Hospitalier Général de Lons et le SICOPAL)**

**Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal approuve l'adhésion du SICOPAL au futur Syndicat Mixte chargé de la gestion de la Cuisine Centrale de la ville de Lons le Saunier.**

#### **5 COMMISSION COMMUNALE DES IMPOTS DIRECTS**

**Le Conseil municipal propose une liste de douze commissaires titulaires et de douze commissaires suppléants. Le Directeur des Services Fiscaux nommera parmi ces deux listes six commissaires titulaires et six commissaires suppléants pour former cette commission.**

#### **6- AFFAIRES EN COURS – QUESTIONS DIVERSES**

**Mise en place des commissions de la CCBL**

**Lecture est faite de la délibération de la CCBL concernant la voie verte**

**Aménagement du relais vélo**

**Lecture est faite du courrier du Maire de PANNESSIERES concernant la fermeture de son école**

**Remerciements à La directrice de l'école, aux instituteurs, aux enfants ainsi qu'à Pierre MELOT pour la cérémonie du 8 mai**

**Présentation de la maquette de l'écho de Courlans**

**Prévoir une journée nettoyage de la commune**

**Affaires scolaires : des élus passeront régulièrement dans les écoles**

**La secrétaire de Séance,  
Delphine MARAUD**

**Le Maire,  
Alain PATTINGRE**